

# Formations aux métiers de la vente



CHAQUE ANNÉE  
DES ÉVÈNEMENTS POUR DÉCOUVRIR NOS MÉTIERS

APPRENTISSAGE DATING  
PORTES OUVERTES

TOUTES LES INFOS EN LIGNE !

# VENTE

Niveau 4

**BAC PRO**  
MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

2 ANS

3 ANS

Niveau 3

**CAP**  
EMPLOYÉ POLYVALENT  
DE COMMERCE

2 ANS

CAP = Certificat d'Aptitude Professionnelle

## Infos EMPLOYEUR

Pour plus de renseignements sur la formation en alternance, la rémunération, et les conditions financières...

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contactez les référents en apprentissage du CFAM :  
developpeurs68@cm-alsace.fr

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION OU AUTRES

Contactez le CFAM : cfaa@cm-alsace.fr

### Infos +

- [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)
- [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)
- [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr) (onglet employeur)



L'APPRENTISSAGE EN LIGNE !

**apprenti-artisan.alsace**

**Votre lieu de rdv autour  
de l'apprentissage en Alsace**

Cet espace numérique de recrutement est dédié aux artisans d'Alsace et aux futurs apprentis du CFAM de Mulhouse et du Centre de Formation Bernard Stalter à Eschaut.



- Consultez les offres d'apprentissage et les candidats
- Déposez votre CV ou votre offre de contrat
- Soyez mis en relation directement (entreprises / jeunes).

La Chambre de Métiers d'Alsace vous accompagne aussi sur [www.apprentissage-grandest.fr](http://www.apprentissage-grandest.fr)

# CONTRAT D'APPRENTISSAGE



## Nouveau magasin virtuel

Installations modernes et outils pédagogiques à la pointe du progrès

### LE CONTRAT :

Le contrat d'apprentissage est un contrat signé par l'entreprise et le jeune (ou les parents si mineur).

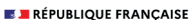
L'entreprise doit être agréée à former des apprentis.

### PUBLIC VISÉ :

- À partir de 15 ans à l'issue d'une classe de 3<sup>ème</sup>
- Les jeunes de 16 à 29 ans au début du contrat

### RÉMUNÉRATION DU JEUNE :

- Selon barème spécifique



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:  
Actions de formation  
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience  
Actions de formation par l'apprentissage.

# COMMENT TROUVER UN EMPLOYEUR ?

## Faire son bilan personnel, c'est avant tout s'interroger !

- Quels sont mes objectifs ?
- Quelles sont mes expériences ? Stages, immersions dans un établissement de formation, jobs...
- Quelles sont mes passions et mes qualités ? mes centres d'intérêt ? Dans le cadre associatif, sportif, culturel...
- Quelles sont mes qualifications ? Diplômes, permis de conduire, certifications (exemples : secourisme, Jeune Sapeur-Pompier, arbitre...)
- Si vous maîtrisez une ou des langues étrangères, des connaissances en informatique, ne les négligez pas, c'est un atout !

### Rédigez ensuite un curriculum vitae (CV)

- Quelles sont mes motivations ?
- Quelles sont les raisons pour lesquelles j'ai envie de me former à ce métier ?

### Rédigez ensuite une lettre de motivation

## Rechercher un employeur par :

- Le bouche à oreille (Informez votre réseau : famille, amis et professionnels) ;
- La presse, les forums, les salons (emplois, formations, petites annonces, ...)
- Les réseaux sociaux ;
- Les Chambres consulaires (Chambres de Métiers, de Commerce) ;
- Les lieux d'information (Centres d'information - CIO, Missions locales) ;
- La plateforme web **apprenti-artisan.alsace**

## Recommandations pour un entretien, pour réussir, il faut se préparer !

- Savoir se présenter à l'oral : son parcours et ses envies
  - aidez-vous de votre CV et de votre lettre de motivation
- Se renseigner sur l'entreprise
  - site internet, réseaux sociaux...
  - préparer des questions
- Se présenter au rendez-vous
  - ne soyez pas en retard
  - veillez à votre tenue
  - développez vos réponses et posez des questions

### En sortant du rendez-vous, il faut que vous sachiez :

- S'il y a possibilité d'effectuer un stage
- S'il y a une offre de place d'apprentissage
- Quelle est la date de démarrage ?

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Transport :

Réseau Solea ligne 16 - Arrêt «Mer rouge». Navette gratuite tous les matins à 7h55 au départ de la gare de Mulhouse et tous les soirs à 16h50 au départ du CFAM.

### Hébergement :

Nous contacter pour connaître les modalités.

### Restauration :

Mise à disposition d'une salle équipée.



## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Centre de Formation de l'Artisanat de Mulhouse  
21, rue Joseph Cugnot - 68200 MULHOUSE  
cfaa@cm-alsace.fr - 03 89 33 18 90

**Secrétariat :** Patricia CHARPIOT - 03.89.33.18.94 - pcharpiot@cm-alsace.fr

**Référents apprentissage :** 03 89 33 22 98 - 03 89 33 22 91 - developpeurs68@cm-alsace.fr

cfaa-mulhouse.fr



Chambre  
de **Métiers**  
d'Alsace

CENTRE DE FORMATION DE L'ARTISANAT DE MULHOUSE